L'aménagement du Boulevard nature

Page modifiée le mercredi 12 avril 2023 • Données Ville du Mans

Projet

© Le Mans Métropole

Le Boulevard nature est un grand projet composé de voies vertes qui permettront à terme de **faire le tour de l'agglomération** mancelle. Il dessinera alors une boucle de 72 kilomètres sur le territoire de Le Mans Métropole.

Dédié aux modes de déplacement doux – cyclistes, piétons, personnes à mobilité réduite, cavaliers sur certains tronçons, le Boulevard nature aura pour vocation de **relier entre eux les principaux pôles attractifs** à caractère naturel, touristique, patrimonial ainsi que les équipements de loisirs ou les zones d'hébergement.

Objectif

Le Mans Métropole souhaite accélérer le mouvement de rééquilibrage des différents modes de déplacement au profit des circulations douces.

Le Boulevard nature constituera un **corridor écologique** périphérique à l'agglomération mancelle car il desservira les principaux espaces naturels et réservoirs écologiques et permettra le franchissement des barrières écologiques que constituent les infrastructures routières.

Le projet s'inscrit dans le Plan climat énergie de Le Mans Métropole dans la mesure où les déplacements liés à cet ensemble de voies vertes ne génèreront pas de consommation d'énergie fossile.

Maîtrise d'ouvrage

Ces aménagements sont conduits par la communauté urbaine Le Mans Métropole.

Calendrier

Les travaux financés par le Feder ont commencé en 2014.

Montant

Le coût des travaux sur la période 2014-2021 se chiffre à 2 087 988 € hors taxes.

Partenariat

Le montant de la participation européenne du Feder pour la phase de travaux 2014-2016 est de 289 745 €. De son côté, la Région a apporté 32 000 € au titre du Contrat nature et 349 100 € au titre du Schéma régional véloroutes et voies vertes. La part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 488 136 €.

Pour la période 2017-2021, le montant de la participation européenne du Feder est de 464 502 €. De son côté, la Région a apporté 232 251 € au titre du Schéma régional véloroutes et voies vertes. La part restante pour Le Mans Métropole s'élève à 232 251 €.

754 247 €

d'aide européenne

C'est le montant des subventions accordées par le Feder pour l'aménagement du Boulevard nature.